|  |
| --- |
| Informations importantes |

* Les **documents originaux** exigés pour la constitution du dossier doivent être **datés de moins de trois mois**. La date de réception par l’autorité compétente faisant foi.
* Le **nom de famille** et la **date de naissance** qui figurent sur tous les documents du dossier de candidature doivent être **orthographiés selon les données de la pièce d'identité**.
* Concernant **le nom de naissance**, tous les documents du dossier doivent en principe indiquer le même nom que celui qui figure sur la pièce d'identité, et non le nom d'usage.
* Les documents annexés qui ne sont pas en langue française, allemande, italienne, anglaise, portugaise et/ou espagnole doivent être obligatoirement accompagnés d'une **traduction officielle**.

|  |
| --- |
| Dans tous les cas, joindre à la demande la **preuve du du paiement** de l'émolument de base de **fr. 300.--.** Le paiement doit être fait **aux coordonnées suivantes :** CCP 10-10820-7 / Compte 1003/412 000 000 0/163 000 061 et doit **indiquer le Nom et prénom de l'agent(e) concernée(e)**. |

|  |
| --- |
| 1. Suisse-sse avec domicile légal en Suisse |

[ ]  2 photos couleurs récentes et coupées au format passeport (3.5 x 4.5 cm)

[ ]  Copie d’une pièce d'identité (recto-verso)

[ ]  Attestation officielle du domicile légal

[ ]  Liste des domiciles officiels des 10 dernières années

[ ]  Certificat de capacité pour l'exercice des droits civils de l’autorité de protection de l’adulte du lieu du domicile légal (Vaud : Justice de paix)

[ ]  Extrait du casier judiciaire suisse

[ ]  Extrait du registre des poursuites des 5 dernières années

[ ]  Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu’il/elle était mineur-e, tous pays confondus

[ ]  Copie de l’autorisation de pratiquer comme agent-e de sécurité éventuellement déjà délivrée (autre entreprise, autre canton, art. 10, etc.)

* **En cas de renouvellement**

[ ]  Carte d'agent-e de sécurité

* **Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays durant les 10 dernières années :**
* Si France, se référer à la page 4 de la check-list
* Si UE/AELE (sauf France), se référer à la page 7 de la check-list
* Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes

**Cette liste est non exhaustive, l’autorité compétente peut être amenée à tout moment à demander des documents complémentaires, pour les besoins de l'instruction de la demande.**

|  |
| --- |
| 2. Etranger-ère UE / AELE avec domicile légal en Suisse(y.c. Français) |

[ ]  2 photos couleurs récentes et coupées au format passeport (3.5 x 4.5 cm)

[ ]  Copie d’une pièce d'identité (recto-verso)

[ ]  Copie du permis d'établissement (permis C) ou de séjour (permis B)

[ ]  Attestation officielle du domicile légal

[ ]  Liste des domiciles officiels des 10 dernières années

[ ]  Certificat de capacité pour l'exercice des droits civils de l’autorité de protection de l’adulte du lieu du domicile légal (Vaud : Justice de paix)

[ ]  Extrait du casier judiciaire suisse

[ ]  Extrait du registre des poursuites des 5 dernières années

[ ]  Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu’il/elle était mineur-e, tous pays confondus

[ ]  Copie de l’autorisation de pratiquer comme agent-e de sécurité éventuellement déjà délivrée (autre entreprise, autre canton, art. 10, etc.)

* **En cas de renouvellement**

[ ]  Carte d'agent-e de sécurité

* **Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays durant les 10 dernières années :**
* Si France, se référer à la page 6 de la check-list
* Si UE/AELE (sauf France), se référer à la page 8 de la check-list
* Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes

**Cette liste est non exhaustive, l’autorité compétente peut être amenée à tout moment à demander des documents complémentaires pour les besoins de l'instruction de la demande.**

|  |
| --- |
| 3. Etranger-ère hors UE / AELE avec domicile légal en Suisse |

[ ]  2 photos couleurs récentes et coupées au format passeport (3.5 x 4.5 cm)

[ ]  Copie d’une pièce d'identité (recto-verso)

[ ]  Copie du permis d'établissement (C) ou permis de séjour (B) délivré depuis plus de 2 ans

[ ]  Attestation officielle du domicile légal

[ ]  Liste des domiciles officiels des 10 dernières années

[ ]  Certificat de capacité pour l'exercice des droits civils de l’autorité de protection de l’adulte du lieu du domicile légal (Vaud : Justice de paix)

[ ]  Extrait du casier judiciaire suisse

[ ]  Extrait du registre des poursuites des 5 dernières années

[ ]  Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu’il/elle était mineur-e, tous pays confondus

[ ]  Copie de l’autorisation de pratiquer comme agent-e de sécurité éventuellement déjà délivrée (autre entreprise, autre canton, art. 10, etc.)

* **En cas de renouvellement**

[ ]  Carte d'agent-e de sécurité

* **Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays durant les 10 dernières années :**
* Si France, se référer à la page 6 de la check-list
* Si UE/AELE (sauf France), se référer à la page 8 de la check-list
* Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes

**Cette liste est non exhaustive, l’autorité compétente peut être amenée à tout moment à demander des documents complémentaires pour les besoins de l'instruction de la demande.**

|  |
| --- |
| 4. Suisse-sse avec domicile légal en France |

[ ]  2 photos couleurs récentes et coupées au format passeport (3.5 x 4.5 cm)

[ ]  Copie d’une pièce d'identité (recto-verso)

[ ]  Liste des domiciles officiels des 10 dernières années

[ ]  Justificatif de domicile récent (par ex. facture de téléphone, d’électricité, de gaz ou d’eau)

[ ]  Certificat de non inscription au répertoire civil français1

[ ]  Attestation de la banque de France (FICP – FCC)

[ ]  Bulletin numéro 3 (casier judiciaire)

[ ]  Extrait du casier judiciaire suisse

[ ]  Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu’il/elle était mineur-e, tous pays confondus

[ ]  Copie de l’autorisation de pratiquer comme agent-e de sécurité éventuellement déjà délivrée (autre entreprise, autre canton, art. 10, etc.)

[ ]  Formule de demande du bulletin numéro 2 du casier judiciaire, remplie

* **En cas de renouvellement**

[ ]  Carte d'agent-e de sécurité

* **Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays durant les 10 dernières années :**
* Si en Suisse, se référer à la page 1 de la check-list
* Si UE/AELE (sauf France), se référer à la page 7 de la check-list
* Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes

*1 Si la personne est née sur le territoire français, elle n'a pas besoin du certificat de non inscription au répertoire civil, l'acte de naissance français (copie intégrale ou extrait avec filiation) suffit.*

**Cette liste est non exhaustive, l’autorité compétente peut être amenée à tout moment à demander des documents complémentaires pour les besoins de l'instruction de la demande.**

|  |
| --- |
| 5. Français-e avec domicile légal en France |

[ ]  2 photos couleurs récentes et coupées au format passeport (3.5 x 4.5 cm)

[ ]  Copie d’une pièce d'identité (recto-verso) + titre de séjour ou de travail en Suisse s'il existe

[ ]  Acte de naissance intégral ou équivalence avec filiation du pays d’origine

[ ]  Liste des domiciles officiels des 10 dernières années

[ ]  Justificatif de domicile récent (par ex. facture de téléphone, d’électricité, de gaz ou d’eau)

[ ]  Attestation de la banque de France (FICP – FCC)

[ ]  Bulletin numéro 3 (casier judiciaire)

[ ]  Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu’il/elle était mineur-e, tous pays confondus

[ ]  Formule de demande du bulletin numéro 2 du casier judiciaire, remplie

* **En cas de renouvellement**

[ ]  Carte d'agent-e de sécurité

* **Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays durant les 10 dernières années :**
* Si en Suisse, se référer à la page 2 de la check-list
* Si UE/AELE (sauf France), se référer à la page 8 de la check-list
* Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes

**Cette liste est non exhaustive, l’autorité compétente peut être amenée à tout moment à demander des documents complémentaires pour les besoins de l'instruction de la demande.**

|  |
| --- |
| 6. Etranger-ère UE/AELE avec domicile légal en France |

[ ]  2 photos couleurs récentes et coupées au format passeport (3.5 x 4.5 cm)

[ ]  Copie d’une pièce d'identité (recto-verso)

[ ]  Acte de naissance intégral ou équivalence avec filiation du pays d’origine

[ ]  Liste des domiciles officiels des 10 dernières années

[ ]  Justificatif de domicile récent (par ex. facture de téléphone, d’électricité, de gaz ou d’eau)

[ ]  Certificat de non inscription au répertoire civil français1

[ ]  Attestation de la banque de France (FICP – FCC)

[ ]  Bulletin numéro 3 (casier judiciaire)

[ ]  Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu’il/elle était mineur-e, tous pays confondus

[ ]  Formule de demande du bulletin numéro 2 du casier judiciaire, remplie

* **En cas de renouvellement**

[ ]  Carte d'agent-e de sécurité

* **Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays durant les 10 dernières années :**
* Si en Suisse, se référer à la page 3 de la check-list
* Si UE/AELE (sauf France), se référer à la page 8 de la check-list
* Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes

*1 Si la personne est née sur le territoire français, elle n'a pas besoin du certificat de non inscription au répertoire civil, l'acte de naissance français (copie intégrale ou extrait avec filiation) suffit.*

**Cette liste est non exhaustive, l’autorité compétente peut être amenée à tout moment à demander des documents complémentaires pour les besoins de l'instruction de la demande.**

|  |
| --- |
| 7. Suisse-sse avec domicile légal dans l'UE / AELE (sauf en France) |

[ ]  2 photos couleurs récentes et coupées au format passeport (3.5 x 4.5 cm)

[ ]  Copie d’une pièce d'identité (recto-verso)

[ ]  Liste des domiciles officiels des 10 dernières années

[ ]  Attestation officielle du domicile légal

[ ]  Equivalence de l’attestation de l’autorité de protection de l’adulte suisse

[ ]  Equivalence de l’extrait du registre des poursuites suisse des 5 dernières années

[ ]  Extrait du casier judiciaire suisse

[ ]  Extrait du casier judiciaire original du pays de domicile

[ ]  Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu’il/elle était mineur-e, tous pays confondus

* **En cas de renouvellement**

[ ]  Carte d'agent-e de sécurité

* **Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays durant les 10 dernières années :**
* Si en Suisse, se référer à la page 3 de la check-list
* Si France, se référer à la page 6 de la check-list
* Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes

**Cette liste est non exhaustive, l’autorité compétente peut être amenée à tout moment à demander des documents complémentaires pour les besoins de l'instruction de la demande.**

|  |
| --- |
| 8. Etranger-ère UE/AELE avec domicile légal dans l'UE / AELE (sauf en France) |

[ ]  2 photos couleurs récentes et coupées au format passeport (3.5 x 4.5cm)

[ ]  Copie d’une pièce d'identité (recto-verso)

[ ]  Liste des domiciles officiels des 10 dernières années

[ ]  Attestation officielle du domicile légal

[ ]  Equivalence de l’attestation de l’autorité de protection de l’adulte suisse

[ ]  Equivalence de l’extrait du registre des poursuites suisse des 5 dernières années

[ ]  Extrait du casier judiciaire suisse

[ ]  Extrait du casier judiciaire original du pays de domicile

[ ]  Copies des éventuelles décisions pénales rendues concernant le/la candidat-e, y compris lorsqu’il/elle était mineur-e, tous pays confondus

* **En cas de renouvellement**

[ ]  Carte d'agent-e de sécurité

* **Si le/la candidat-e a résidé dans un autre pays durant les 10 dernières années :**
* Si en Suisse, se référer à la page 3 de la check-list
* Si France, se référer à la page 6 de la check-list
* Si autres pays, fournir les pièces étrangères équivalentes

**Cette liste est non exhaustive, l’autorité compétente peut être amenée à tout moment à demander des documents complémentaires pour les besoins de l'instruction de la demande.**